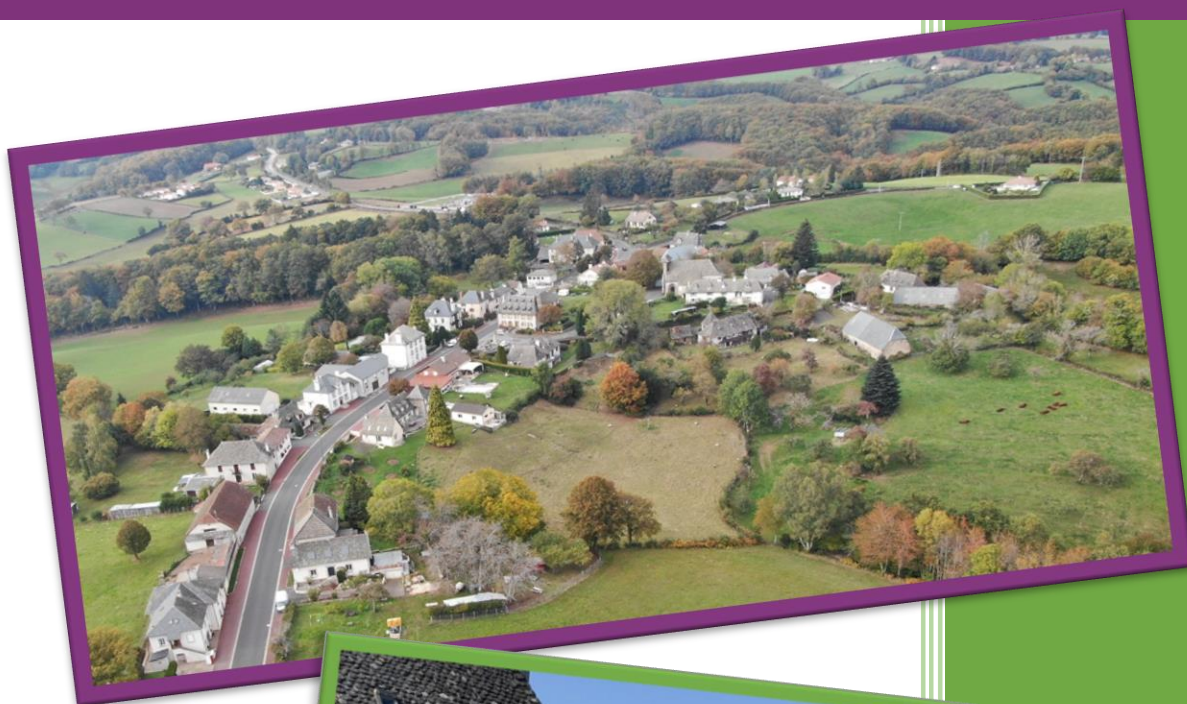




2023

BULLETIN MUNICIPAL



Commune de
LABROUSSE

Infos pratiques & sommaire

LABROUSSE PRATIQUE

MAIRIE

☎ 04 71 49 42 14

- mairie.labrousse15@orange.fr
- Site Web : www.mairie-labrousse.fr
- www.facebook.com/communelabrousse/

Secrétariat de mairie : Sandrine MONS

Lundi : 8h00 - 12h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h 30

Vendredi : 13h30 - 16h30

ECOLE

☎ 04 71 49 40 06

Directrice : Madame Philippine DUVERT

TPS / PS / MS / GS : Madame DUVERT

CP / CE1 / CE2 : Madame BILLOUX

CE2 / CM1 / CM2 : Madame DELFOUR

Horaires scolaires

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

8h45 – 11h45 et 13h15 - 16 h15

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

☎ 04 71 43 71 79

Agence ouverte du lundi au samedi
de 8h45- 11h15

Valérie GAILLARD et Sandrine LIABASTRE

AU SOMMAIRE

Le mot du maire

Les Elus de la commune

Etat Civil 2020-2021-2022

Conseil pour mieux vivre ensemble à Labrousse

Informations sur le site internet de la commune

Une traversée chargée d'histoire

Découverte d'une galerie de captage d'eau à Moissac

Budgets et taux d'imposition

Les projets réalisés et à venir

L'école

Les associations de la commune

Les artisans de la commune

Focus :

- Un nouveau « Pied à terre » pour la céramique à Labrousse
- Alex et Julie allument leurs fourneaux à Labrousse

La Caba au service des habitants :

- Focus sur l'urbanisme et le tri des déchets

Les idées randos

Le coin des enfants

Directeur de la publication : Gérard PRADAL

Responsable de l'édition : Gérard PRADAL

Equipe de rédaction / photos : G-PRADAL - S-MONS - A-DEGOUL

B-THER – D-PUYBOUFFAT – E-AURATUS – E-AMARAL-

C-CHASSAGNE – P-DUVERT- LES ASSOCIATIONS

Conception : S-MONS

Fabrication : Osmose

Dépôt légal : juillet 2023 / 300 exemplaires

MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRISTRES

CARTE NATIONNALE D'IDENTITE (CNI) ET PASSEPORT

La demande doit être faite auprès de la Mairie d'Aurillac ☎ 04 71 45 46 31 ou d'Arpajon-sur-Cère ☎ 04 71 63 67 83 (prendre RDV),

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://moncompte.ants.gouv.fr/connexion>

Accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect

BIENTÔT 16 ANS ! Penser au recensement

QUI ? Tous les jeunes français filles ou garçon âgés de 16 ans

POURQUOI ? Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée de défense et de la citoyenneté, de vous inscrire d'office sur les listes électorales à 18 ans.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique et demander lors de l'inscription au permis de conduire.

OÙ et COMMENT ? A la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille)

RAPPEL : Vous pouvez joindre par téléphone le centre du service national et de la jeunesse de Clermont Ferrand au ☎ 09 70 84 51 51 pour avoir des informations sur la journée de défense et de citoyenneté, changer la date et le lieu de votre JDC, Avertir d'un changement d'adresse ou en cas de perte de l'attestation de recensement.

Le CLIC

C'EST QUOI ? Le clic est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information d'orientation pour toute question relative à la vie quotidienne des personnes âgées.

POUR QUI ? Les personnes âgées de 60 ans et plus, leur entourage, les professionnels de secteur médico-social.

Centre Local d'Information et de coordination (CLIC) - 6 rue Eloy Chapsal 15000 AURILLAC

☎ 04 71 62 88 95

Adresse mail : clic@aurillac.fr

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr

Des mots pour le dire

Nous sommes en 2023, voilà 3 ans que vous nous avez confié la tâche de conduire la commune, il était temps de faire le point sur les différentes actions menées par le conseil municipal depuis cette date, la réalisation d'un nouveau bulletin communal nous en offre cette opportunité.

Dans ce numéro qui se veut le plus exhaustif possible vous retrouverez l'essentiel de ce qui fait la vie communale, du moins c'est le but recherché et espéré par la petite équipe qui a « planché » dessus avec l'aide précieuse et compétente de Sandrine MONS, aidée dans cette tâche par Angèle DEGOUL stagiaire en formation de secrétariat de mairie.

Depuis 2020 à Labrousse, sur le plan humain, le grand changement fut le départ à la retraite de Marie-Thérèse RICROS notre secrétaire de mairie, après plus de trente ans au service de tous les habitants, une présence, une disponibilité accompagnée d'une empathie exceptionnelle. Le rôle de la secrétaire de mairie est vraiment la pierre angulaire du fonctionnement quotidien d'une petite commune, une interface essentielle entre les élus, les habitants et l'administration...

Marie-Thérèse sur son long passage en mairie a vécu une période où sa profession a connu une vraie révolution pour ne pas dire plus, passant du stylo à la dématérialisation, dématérialisation devenue une obligation, mais pas toujours facile à mettre en pratique quand on n'est pas né avec.

A partir d'octobre 2023 avec le départ à la retraite de Nadine DAUDE notre responsable de la cantine scolaire une page de la vie de l'école va ainsi se tourner. Plus de 3 décennies derrière, le « piano » pas musical celui-ci mais plutôt olfactif. Cela fait des milliers de repas pour des centaines d'enfants, de quoi laisser une montagne de souvenirs et d'anecdotes. Son remplaçant est désormais recruté, il s'agit de Pierre MALGOUZOU du hameau de La Vente.

Depuis 2020 ce fut les travaux d'aménagement de la nouvelle mairie qui ont occupé principalement la vie du conseil municipal, travaux conséquents dans l'immeuble acquis à la famille TRINTY/MILLE en 2015. Une nouvelle mairie était vraiment nécessaire au vu de la vétusté des lieux et une accessibilité difficile. La surface optimisée au maximum du bâtiment a permis d'installer sur le même site l'agence postale et l'association ADMR et de régler ainsi l'accès PMR des 3 entités, une obligation légale à laquelle nous étions soumis. Enfin dans les mois qui viennent ce sera l'aménagement de la place qui viendra conclure cette opération.

En termes d'investissement structurant nous avons désormais réalisé l'essentiel nécessaire et raisonnable au fonctionnement de notre collectivité, nous devons plutôt désormais nous consacrer à un maintien et à une amélioration de l'existant, en particulier l'isolation thermique des bâtiments tels que l'école ou les logements plus anciens (ex presbytère, ex poste...). Ou encore réduire notre dépense énergétique en installant du photovoltaïque sur certains bâtiments communaux.

Si l'opportunité d'une acquisition foncière se présente dans Le Bourg, il faudra alors essayer de la saisir comme nous l'avons fait précédemment pour la salle polyvalente ou la nouvelle mairie, cela permettrait d'envisager la création d'un lieu de vie, un espace de convivialité qui nous manque cruellement.

Parlons un peu de la CABA qui conditionne quelque part beaucoup notre quotidien, en particulier avec la gestion de l'eau et de l'assainissement

Avec la sécheresse de l'été 2022, nous avons pu apprécier le confort qui nous est apporté grâce au raccordement au grand réseau du bassin d'Aurillac (souvenirs douloureux de l'été 2003).

Compétence aussi très importante, la collecte des ordures ménagères, collecte qui va évoluer de manière conséquente dans les années à venir, afin de répondre aux nouvelles exigences en termes de réduction les volumes produits par chacun d'entre nous.

Diminuer les volumes, un moyen de faire baisser les coûts de collecte, de traitement et des taxes, taxes qui vont augmenter de manière exponentielle dans les prochaines années.

Nous serons amenés à vous rencontrer pour vous expliquer cette nouvelle démarche.

Quant à l'avenir à moyen et long terme, il sera certainement plus difficile du fait de la baisse démographique, le prochain recensement devrait malheureusement le confirmer.

L'adoption du PLUi communautaire afin de répondre aux exigences des lois sur l'artificialisation des terres agricoles, limite de manière drastique la consommation foncière et condamne nos possibilités de répondre à une demande pour une accession à la propriété à un prix raisonnable, ce qui jusqu'à présent nous avez permis d'accueillir de nouvelles familles, un facteur d'enrichissement humain.

Cette « dictature » sur la consommation foncière n'est pas adaptée à des communes comme la nôtre qui perd plus de terrain agricole par l'évolution de la jachère que par une urbanisation raisonnable.

La conséquence la plus dramatique de cette situation sera d'abord au niveau des effectifs de l'école et donc sur sa structuration actuelle.

Autre conséquence la baisse inéluctable des dotations de l'État liée en partie à la population.

Même s'il ne faut pas dramatiser cette situation il faut l'avoir à l'esprit.

Comme vous allez le découvrir ou le redécouvrir dans ce bulletin, notre commune est riche de nombreuses associations qui font vivre le village, seul bémol à cette richesse la baisse inquiétante du nombre de bénévoles, car sans bénévoles plus d'associations.

Nous disposons dans notre commune d'un large panel d'artisans plus ou moins connus, c'est aussi une richesse qui engendre bien au-delà de l'activité économique une vraie dynamique symbole d'investissements et de mouvements.

Je voudrais souligner 2 installations qui revêtent un caractère plus particulier, l'une déjà en place l'atelier de poterie le pied sur terre de Caroline Valent et l'une à venir Alex et Julie GUYON avec la création d'une activité de traiteurs.

Bonne lecture, merci de votre confiance.

Gérard PRADAL

Les élus de la commune



De gauche à droite : Thierry DAUDE, Marcel BRUEL, Anne TOURLAN, Delphine PUYBOUFFAT, Eric AURATUS, Sébastien BADUEL, Chrystel CHASSAGNE, Emmanuelle AMARAL, Gérard PRADAL, Michel OUSTRY, Nicolas LAMOUREUX, Benoît THER, Géraud NOEL.





Absente sur la photo : Nathalie MALGOUZOU

NOM Prénom	Fonction	Représentation
AMARAL Emmanuelle	Conseillère Municipale	Conseil d'école
AURATUS Eric	2ème Adjoint	Centre Social d'Arpajon sur Cère, Commission Transport (CABA)
BADUEL Sébastien	Conseiller Municipal	Commission urbanisme, habitat et politique de la ville, Commission des marchés
BRUEL Marcel	Conseiller Municipal	CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), Syndicat d'énergies du Cantal (SDEC)
CHASSAGNE Chrystel	1er Adjointe	CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) du Bassin d'Aurillac, Bureau et Conseil Communautaire, Suppléante (CABA), Commission tourisme, grands équipements, culture et enseignements supérieur (CABA), Commissions des marchés,
DAUDE Thierry	Conseiller Municipal	CCAS, Commission des marchés
LAMOUREUX Nicolas	Conseiller Municipal	CIT (Cantal Ingénierie et Territoires), Commission d'aménagement de la Roche de Moissac
MALGOUZOU Nathalie	Conseillère Municipale	Commission environnement et développement durable (CABA)
NOEL Géraud	Conseiller Municipal	Correspondants défense, CCAS
OUSTRY Michel	3ème Adjoint	Correspondants Incendie et Secours, Commission des marchés
PRADAL Gérard	Maire	CCAS, Syndicat d'énergies du Cantal (SDEC), Bureau et Conseil Communautaire (CABA), Commission Travaux et réseaux, Commission des marchés
PUYBOUFFAT Delphine	Conseillère Municipale	Centre Social d'Arpajon sur Cère, Commission d'aménagement de la Roche de Moissac
THER Benoit	Conseiller Municipal	Conseil d'école, Commission Cantine, Commission développement économique (CABA)
TOURLAN Anne	Conseillère Municipale	CCAS, membre de la commission électorale, Commission d'aménagement de la Roche de Moissac






Etat civil

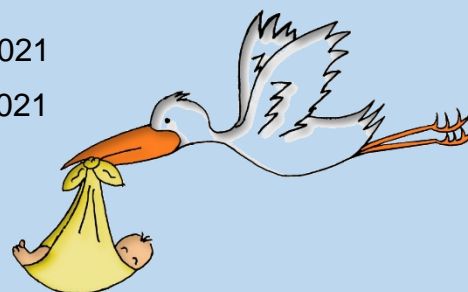
NAISSANCES à AURILLAC

2020





-  **ROCAZEL Clara** le 25 juin 2020
-  **MUSY GUILLOUET Maxence, Bernard, Philippe** le 25 juillet 2020
-  **POUSSERGUES Gabriel, Armand** le 3 octobre 2020
-  **BONNET SANCHEZ Mathéo, Modesto, Michel** le 24 novembre 2020
-  **LEVEQUE Adaline** le 10 décembre 2020

2021

-  **CHAVIGNAC Nathan, Mathieu, Louis** le 21 mai 2021
-  **BONHOMME Margot, Nathalie, Marie** le 12 juin 2021
-  **VOLPI Lino, Enzo** le 30 août 2021
-  **JEAN Capucine** le 5 octobre 2021
-  **REYGADE Jules** le 9 octobre 2021



2022




-  **VIGNES Esteban, Faustin, Casimir** le 2 janvier 2022
-  **MOULIGNEAUX Elina, Andreas, Angélique** le 31 mars 2022
-  **LALANDE Roman** le 21 mai 2022
-  **CADIERGUES Louise, Corinne, Christelle** le 27 août 2022

MARIAGES

2020

-  **THER Benoît et FRANCOU Aurélie** le 29 août 2020
-  **SUDRE Thierry et GAYAU Christine** le 26 décembre 2020

2021

-  **JEAN Kevin et MARTINEZ Odile** le 31 juillet 2021
-  **CAZES Florian et LESCURE Marie** le 14 août 2021
-  **MALLEFILLE Jean et VERDIER Simone** le 14 août 2021



2022

-  **JEAN Frédéric et RIGAL Marie** le 23 juillet 2022
-  **SOULPIN Alexandre et BARBET Géraldine** le 20 août 2022

Etat civil

PACS

2020

- ♥ **KAPPES Arnaud et DAUDE Mélanie** le 5 juin 2020
- ♥ **LOPES Anthony et BERTHUY Alexia** le 28 décembre 2020

2021

- ♥ **BONNET Antoine et SANCHEZ Lucie** le 25 mars 2021
- ♥ **BOURG Danny et DELMAS Ophélie** le 7 mai 2021
- ♥ **MERCIER Dylan et GLADINE Aurélie** le 18 août 2021
- ♥ **TERRISSE Anthony et MACHARD Maëlle** le 18 août 2021



DECES

2020

- † **LACOMBE Pierre** le 17 mars 2020
- † **MENGES Bernard** le 10 avril 2020
- † **BOUILLIN Denise** le 26 novembre 2020

2021

- † **LAVEISSIERE Louis** le 9 février 2021
- † **DE WIT Maria** le 12 mars 2021
- † **DIAZ Ange** le 24 avril 2021
- † **MARUT (GARD) Lucie** 20 juillet 2021
- † **JEAN Eric** le 13 août 2021
- † **REGOURD Jean** le 8 septembre 2021
- † **LAMOUREUX Jean** le 13 septembre 2021



2022

- † **LAROUSSINIE Eugénie** le 10 mars 2022
- † **MILLE Bernard** le 27 septembre 2022

Conseil pour mieux vivre ensemble à Labrousse

Pour mieux vivre ensemble et en bon citoyen en respectant notre environnement, merci de prendre en compte ces quelques conseils :

- ❖ Faire le tri de ses ordures ménagères en déposant dans les containers prévus à cet effet (situé sur le parking de l'air de jeu ou au carrefour CD6 et CD8 au lieu-dit « La croix saint Pierre) Les matières recyclables (verre, papier, emballage plastique) ne pas déposer d'autres déchets que ceux admis dans les containers.
- ❖ Les dépôts sauvages de déchet vert et d'ordure sont strictement interdits et passible de poursuite pénales.
- ❖ Pour les déchets verts dans la commune vous pouvez utiliser la Plateforme (benne) route du Goul (à côté de l'école) mise gracieusement à votre disposition.
- ❖ Couper les branches des arbres qui avancent sur l'emprise des voies publiques, élaguer les haies à l'aplomb des rues.
- ❖ Eviter la pollution sur la voie publique en jetant vos déchets dans votre poubelle afin qu'il ne se retrouvent pas dans les conduites d'évacuation des eaux usées, ce qui nuit au bon fonctionnement de nos stations d'épuration.
- ❖ Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, tout comme celui des déchets ménagers. Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet en effet de nombreux polluants en quantité importantes, dont les particules qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.
En cas de non-respect de cette interdiction, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).
A ne pas confondre avec certains types de feux autorisés sous conditions réglementaire comme l'écobuage, ce type de feu est soumis à une déclaration préalable en Mairie.
- ❖ Respecter les espaces verts et aires de jeux en faisant attention aux déjections canines. Limiter la prolifération de nos amis les chats en pensant à la stérilisation, veiller à ne pas nuire au voisinage avec vos animaux à quatre pattes.
- ❖ Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »
Horaires de tonte pendant les jours ouvrables du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h.
Horaires de tonte le dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Fonctionnement et tarifs des services municipaux

LE PERSONNEL COMMUNAL

Thierry COMBES, agent technique (service technique)

Nadine DAUDE, agent technique (cantine et garderie, entretien des locaux)

René DELRIEU, agent technique (service technique)

Valérie GAILLARD, agent technique et administratif (Agence Postale, cantine, entretien des locaux)

Cécile GAZAL, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Sandrine LIABASTRE, agent technique et administratif contractuelle (Agence Postale, entretien des locaux)

Sandrine MONS, secrétaire de mairie contractuelle

CANTINE

Repas enfant : 3,05 €

Repas adulte : 7 €

GARDERIE EXTRASCOLAIRE

Assurée de 7h à 18h30 les lundis, mardi, jeudis et vendredis et de 7h à 12h30 le mercredi (périodes scolaires)

	1 ENFANT	A PARTIR DE 2 ENFANTS
MATIN	1,02 €	0,75 €
SOIR	1,02 €	0,75 €
MATIN ET SOIR	1,74 €	1,22 €

TRANSPORT SCOLAIRE (école primaire et maternelle) Gérer par la CABA - Gratuit

TRANSPORT VERS LE CENTRE SOCIAL D'ARPAJON SUR CERE (mercredi 12h)

30 € par an et par enfant

SALLE COMMUNALE ET SALLE POLYVALENTE

	PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES	RESIDENTS DE LABROUSSE	ASSOCIATIONS COMMUNALES
SALLE COMMUNALE (50 personnes)	120 €	60 €	GRATUIT
SALLE POLYVALENTE (150 personnes)	300 €	Du 1/04 au 31/10 : 120€ Du 1/11 au 31/03 : 150€ Forfait mariage : 200€	GRATUIT

Un contrat de location sera établi. Un état des lieux sera réalisé à la remise et au retour des clés.

Des chèques de cautions seront demandés pour toute réservation et pour toute manifestation organisée par les associations :

- 500 € pour le matériel
- 250 € pour le ménage

Pour tout renseignement veuillez contacter la Mairie aux heures d'ouvertures.

CONCESSION AU CIMETIERE 10 € le m2.

Informations sur le site internet de la commune

Le nouveau site de la commune www.mairie-labrousse.fr et en ligne depuis le mois de juillet 2021. Vous y trouverez de multiples informations : actualités, compte-rendu des conseils municipaux... Voyons comment celui-ci fonctionne... Voici une copie de la page d'accueil.

Cliquez sur l'image pour revenir sur la page d'accueil

Cliquez sur chacun des onglets pour découvrir votre commune

Infos éphémères

Toutes les dates des évènements prévus

Accès direct à la page des Menus de la Cantine

Disponibilité des salles communales

Lien vers la page Facebook de la Commune

Actualités importantes à faire défiler à l'aide des flèches

Cliquez pour en savoir plus sur l'info

Flèches pour le défilement des pages

Tous les sites de nos partenaires

Pour payer vos factures directement

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos suggestions...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos suggestions...

Une traversée chargée d'histoire

Les origines de la commune remontent comme dans beaucoup de paroisse par la construction de son église. C'est ce que relate l'abbé Trin en 1944 dans le messager n°5. A l'époque, les habitants ont choisi un des points culminant pour y établir l'édifice religieux qui date, environ, de l'an 923. C'est ensuite que les premières maisons sont apparues autour de l'église. Une des plus anciennes que l'on peut encore voir de nos jours, appartient à la famille Noël-Gard. Elle aurait vu le jour en 1754, tout comme celles anciennement (vers les années 1950) de Monsieur Blancot, Monsieur Bru et la famille Lamouroux Rigal. A proximité de ces bâtisses,



la vie s'articulait autour de l'église et de la fontaine Saint Martin.

Le bourg naquit ainsi avec sa traversée, qui dans ces années-là, étaient aussi étroites que le chemin actuel de Drulhes. Rapidement le besoin d'une école se fit sentir comme le montre

une délibération du conseil municipal de 1834, administrée par Mr de Boissieux, maire de la commune. Il faudra attendre 1884 pour que les premiers coups de pioches soient donnés. D'autres services s'installent ensuite avec notamment l'installation d'un des premiers bureau de poste de campagne entre 1888 et 1912, qui permet de développer les échanges entre les villages. Il a été construit à côté de l'ancienne mairie par Antoine Blancot, maire de l'époque. Toujours dans la même période, le conseil municipal se prononce pour empêcher la destruction de la Chapelle de Notre Dame de la Pitié, se situant à côté de l'aire de jeux actuelle. Dans les années 1950, le bourg de Labrousse comptait de nombreux commerces : 3 cafés-hôtels, 2 épiciers, 1 boucher et 2 maréchaux-ferrants. Les habitants restaient malgré tout tributaires d'Arpajon sur Cère ou d'Aurillac, notamment pour les services de soins, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. A partir de 1956, les étés sont animés par l'arrivée d'une colonie de vacances. Elle s'installe dans une grange du bourg qui appartenait à Mr et Mme Deneboudé.

Dans les années 1970, le conseil municipal prend la décision de construire un bâtiment qui abritera la nouvelle cantine scolaire pour remplacer l'ancienne en bois et située sur un terrain privé. Il faudra 5 ans pour que les travaux soient achevés. Des améliorations vont se poursuivre dans le bourg au fil des années. Labrousse profite des progrès techniques avec la mise en place d'un réseau d'eau moderne puis l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que de l'assainissement et l'éclairage public.

En 1987, la commune enrichie ses possibilités d'activités sportives en s'équipant d'un terrain de tennis qui deviendra plus tard une partie de l'aire de jeux actuelle.

En 1990, la fontaine est construite près du monument aux morts et vient embellir le bourg sur décision de l'équipe municipale menée par Bernard Roddier. Ce sont d'ailleurs deux conseillers municipaux, Gérard Pradal et Pierre Lescure, qui ont revêtu leurs habits de maçon pour construire cet ouvrage.

En 2018, la traversée du bourg s'embellit avec une voirie colorée de rouge et noire pour les trottoirs et la chaussée.

En 2019, la commune se dote d'une grande salle des fêtes en restaurant l'ancienne salle de bals Blancot.

2023, la transformation de Labrousse se poursuit. Un nouveau visage va s'offrir à la place de la Fontaine. Il viendra apporter un meilleur cadre de vie tout en respectant le patrimoine historique de la commune qui au fil des années a malheureusement perdu une grande partie de ses commerces, de par l'évolution de la densification des zones urbaines et des changements de mode de vie mais qui a conservé un certain nombre d'artisan.



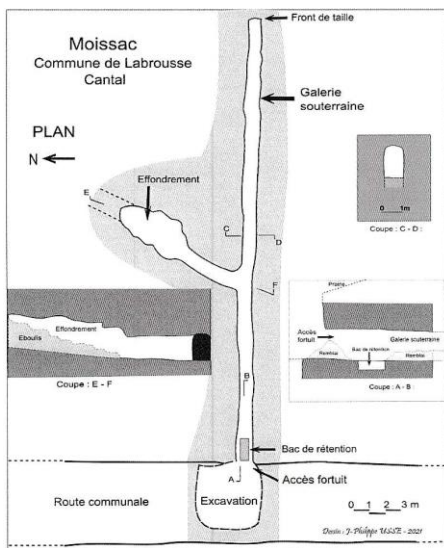
Découverte d'une galerie de captage d'eau à Moissac



À la suite des fortes pluies du mois de décembre (2021), une ouverture s'est formée dans le revêtement de la route menant de Moissac à la Vaysse, à environ 50 mètres du croisement avec la route départementale (D-106).

Les travaux pour la remise en état de la chaussée ont révélé à la surprise générale l'existence d'une galerie souterraine, ouvrage totalement ignoré des habitants de Moissac. Les générations précédentes n'avaient jamais évoqué son existence.

Cette galerie souterraine, d'un mètre de large et un peu moins de deux mètres de hauteur sur une longueur totale d'environ 30 mètres, comprend deux segments de boyaux et un diverticule, cavité voûtée d'une harmonie remarquable creusée à même le schiste par la main de l'homme avec des outils rudimentaires.



Topographie de la galerie souterraine : J.-Philippe Usse (2021).

Ce genre de vestige a un intérêt historique, au nom de la mémoire collective selon Frédéric Surmely du service régional d'archéologie de Clermont-Ferrand relayé et conforté dans cette démarche par Annie Rassinot et Jean-Philippe Usse de la société archéologique de la région d'Aurillac.

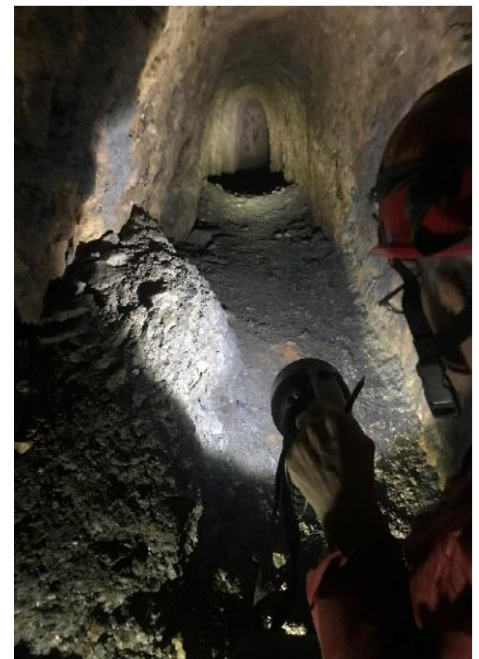
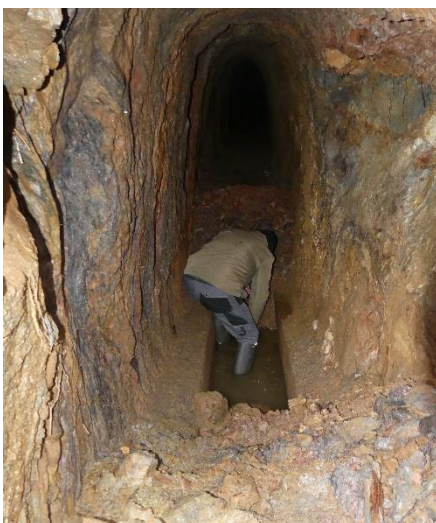


Travaux d'excavation



Accès à la galerie (les 4 clichés : C Cavalerie - 2021).

La municipalité a donc décidé de réaliser un puits d'accès à cette galerie tout en rendant à la voie communale sa vocation première.



Le Budget Communal

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

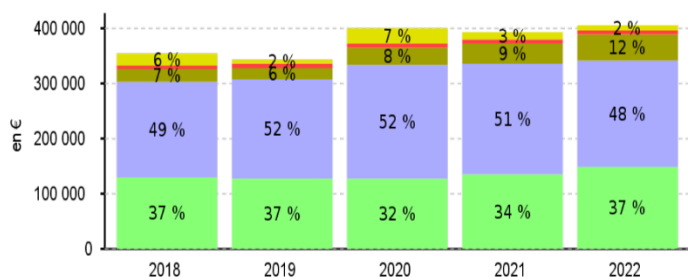
La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel...).

La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

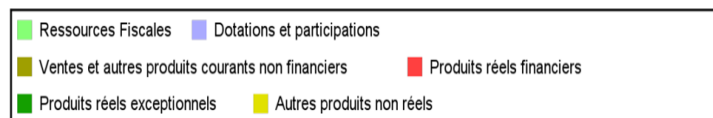
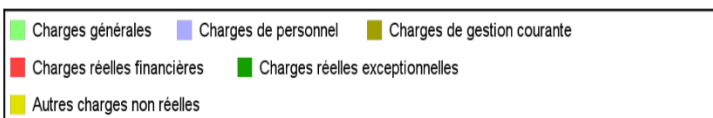
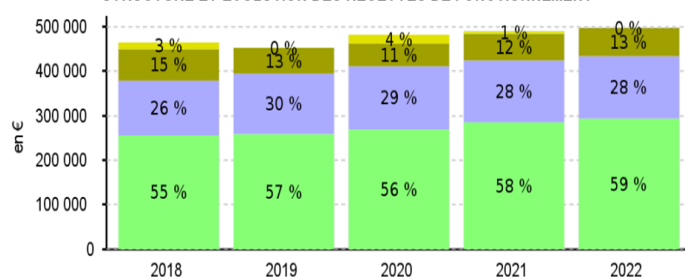
Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements...

EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUR 5 ANS

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

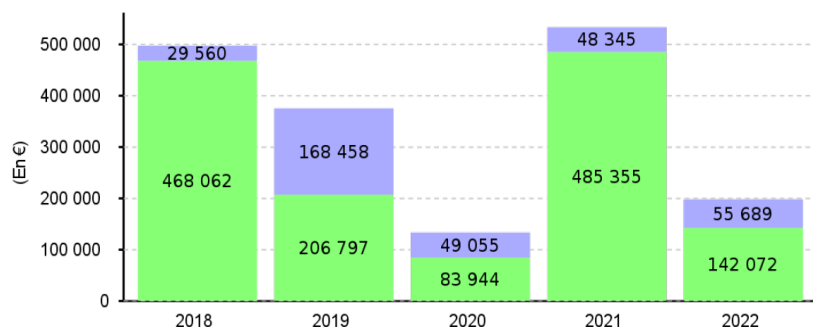


STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

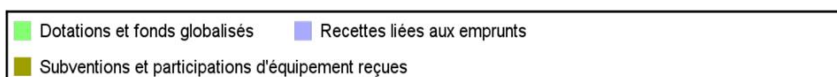
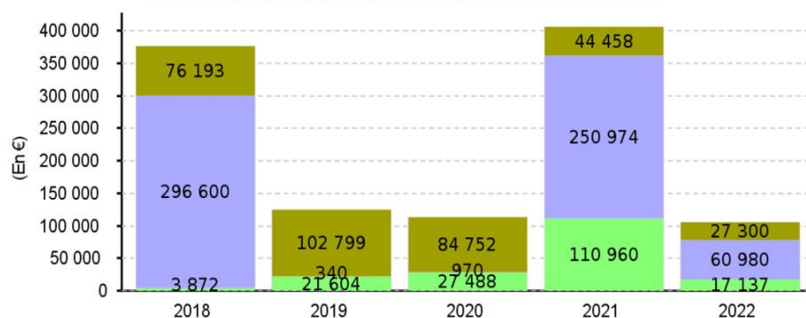


EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT SUR 5 ANS

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2023 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
Elle s'équilibre en dépenses et en recette à 546 508.41 €

DEPENSES

Les dépenses budgétaires peuvent être regroupées en sept catégories principales :

- 011 les charges à caractère général (frais de combustible carburant, achat de petit matériel, assurances)
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus)
- 66 les charges financières (intérêts des emprunts ...)
- 67 les charges exceptionnelles
- Les charges d'ordre (dotations aux amortissements et provisions)
- Virement à la section d'investissement

	LIBELLE	BP 2023
011	Charges à caractère général	166 669 ,87 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	221 800,00 €
65	Autres charges de gestion courante	47 827,00 €
66	Charges financières	7 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciation	100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	91 282,82 €
042	Opé . d'ordre de transfert entre sections	10 928,72 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		546 508,41 €

RECETTES

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles ou d'ordre peuvent être regroupées en cinq catégories principales :

- 70 Produit des services (redevance périscolaire cantine et garderie...)
- 73 produits issus de la fiscalité directe locale (TFB TFNB, taxe sur les pylônes...)
- 74 Dotations et participations de l'Etat
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité agence postale remboursement rémunération personnel)

	LIBELLE	BP 2023
013	Atténuations de charges	18 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	33 120,00 €
73	Impôts et taxes	307 108 €
74	Dotations et participations	134 807,54 €
75	Autres produits de gestion courante	36 400,00 €
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	17 072,87 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		546 508,41 €

BUGET 2023 - SECTION D'INVESTISSEMENT
Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 695 459.56 €

DEPENSES :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 695 459.56€

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 135 395 €.

Les Restes à Réaliser (RAR) : Ce sont des dépenses ou recettes engagées non mandatées au 31 décembre, elles sont justifiées par des contrats, des devis, des marchés, des accords de subventions.

RAR 2022 SUBVENTION D'EQUIPEMENT (204)	31 395 €
RAR 2022 IMMOBILISATION EN COURS (231)	104 000 € Dont : • Voirie : 14 000 € • City Stade : 30 000 €, • Place de l'église : 60 000€

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023
21	Immobilisations corporelles (exemple : achat d'un ordinateur, voiture...)	10 430,78 €
23	Immobilisation en cours (projet, construction...)	322 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	108 700,00 €
	RESTE A REALISER N-1	135 395,00 €
	SOLDE EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	118 933,78 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		695 459.56 €

Les principaux investissements 2023 seront les suivants :

Réhabilitation de l'ancienne Mairie	200 000 €
Aménagement place de l'église	112 000 €
City Stade	60 000 €
Réfection du mur du cimetière	20 000 €
Mise aux normes (électrique) de la cantine	10 000 €

RECETTES :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 695 459.56 €

Les restes à réaliser en recettes sont de 173 575 €, les recettes nouvelles sont de 521 459.56€

RAR 2022 :

SUBVENTION INVESTISSEMENT (13)

173 575 € Dont :

- Nouvelle Mairie 115 624 €
- City Stade 15 000 €
- Place de l'église 26 951 €
- Travaux de voirie 16 000 €

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023
13	Subventions d'investissement	166 715,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	90 700,00 €
10	Dotations diverses (fctva, taxe aménagement, excédent de fonctionnement ...)	162 258,02 €
021	Virement de la section d'exploitation	91 282,82 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	10 928,72 €
	RESTE A REALISER N-1	173 575,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	695 459,56 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2023

En 2023 le budget annexe du lotissement s'équilibre en recettes et dépenses en **section de fonctionnement** à la somme de 26 721.63 € et en **section d'investissement** à la somme de 26 711.63 € dont 26 702.13 € de déficit reporté de 2022.

Dans l'optique de la clôture du budget lotissement la commune va prendre en charge sur le budget principal le déficit et l'étaler sur 4 ans à compter de 2022 (8 873 € par an puis 8 876.13 € en 2025).

Taux d'imposition

Les taux restent inchangés en 2023.

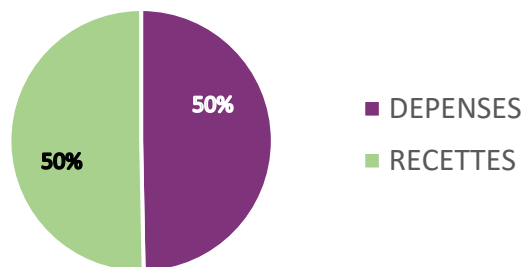
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe d'habitation	13,23	13,36	13,36	13,36				13,36 (Résidence Secondaire)
Taxe foncière bâtie	27,15	27,42	27,42	27,42	27,42	27,42 + 23,56 (part du département) = 50,98	27,42 + 23,56 (part du département) = 50,98	50,98
Taxe foncière non bâtie	129,26	130,54	130,54	130,54	130,54	130,54	130,54	130,54

Pour rappel, la loi de Finances pour 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux jusqu'en 2023 et le gel du taux pour 2020, 2021 et 2022. Aussi, dès 2023, le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires n'est plus gelé. Les collectivités doivent alors se prononcer sur ce taux dans leurs délibérations. Il est à noter que la part communale des différentes taxes n'a plus été augmentée depuis 2017.

Contenu du contexte économique actuel, la commune a fait le choix de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières afin de ne pas alourdir le budget des familles Labroussiennes. Cependant les dotations de l'état diminuant d'années en années, la commune ne pourra peut-être pas maintenir le taux communal sans augmentation dans les années à venir afin d'assurer le fonctionnement des services et pouvoir continuer à investir dans des nouveaux projets.

Les réalisations 2020-2022

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAIRIE



RECETTES	DEPENSES
247 560 €	492 132 €
COÛT TOTAL POUR LA COMMUNE	
244 572 €	

Le bâtiment acquis en 2015 à Mme Trinty et à sa fille Mme Mille faisait parti de ce que fut à une certaine époque l'Hôtel Saint-ELOI (café – restaurant...). Acquis en 1958 par M. et Mme TRINTY Pierre, cet immeuble comprenait la grande demeure actuellement occupée par Mme MILLE où était installé le commerce et la scierie (sur le terrain adossé à l'actuelle Mairie). A l'arrière, il y avait une grange avec une écurie en dessous. Dans cet espace était organisé des bals en rez-de-chaussée. En 1965 au vu de l'engouement à l'époque pour les bals

populaires, les propriétaires décidèrent de construire un nouveau bâtiment en lieu et place de la grange. C'est ainsi que fut crée le dancing où se produisait de nombreux orchestres réputés et un atelier au sous-sol qui servait de garage et d'atelier pour la menuiserie.

A la fermeture du café, suite au décès de M. TRINTY en mars 1981, Mme Trinty transforma la salle de bal en appartements pour des locations saisonnières. En 2022 s'achève la réhabilitation de ce lieu en nouvelle Mairie et maison des services, qui abrite désormais, les bureaux de la Mairie, l'agence postale communale et les bureaux du SSIAD de l'ADMR La Châtaigneraie.

Les financeurs / subventions :



ETAT (Programme DETR Dotation D'équipement Des Territoires Ruraux) : 93 749 €
(prévisionnel)

FCTVA : 68 000 € (Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements, et destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que ces derniers supportent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'ils ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale. En effet, les collectivités et leurs groupements ne sont pas considérés comme des assujettis pour les activités ou opérations qu'ils accomplissent en tant qu'autorités publiques.)



REGION (Programme Bonus Relance) : 50 000 €



DEPARTEMENT (Programme Fond Cantal Solidaire) : 20 000 €



LA POSTE : 13 600 €



SOCIETE PMSE : ECO-PRIME : 2 210 €

Les réalisations 2020-2022

ADRESSAGE

RECETTES	DEPENSES
/ €	13 678 €
COÛT TOTAL POUR LA COMMUNE	
13 678 €	

Ce montant prend en compte, l'accompagnement de LA POSTE dans la création du nouvel adressage ainsi que les nouveaux panneaux de rue et les numéros.

L'ancienne municipalité avait initié le projet d'adressage sur notre commune comme l'exige la loi. Un important travail de rapprochement entre le bureau chargé du projet d'adressage (La Poste) et les fichiers de la mairie a dû être effectué, ainsi 43 voies ont été nommées et plus de 280 numéros attribués. Les noms de voies ont été validés par le conseil municipal en date du 13 avril 2021.

Nous avons souhaité que chaque hameau garde son identité propre, le nom de la voie n'étant qu'une commodité pratique pour l'adressage, et pour la nouvelle nomination des voies, nous avons fait le choix de garder un lien avec l'identité de la commune (nom historique se trouvant sur le plan cadastrale, lieu-dit...).

Comme vous le savez, l'adressage et la numérotation contribue à améliorer :

- votre sécurité → Services d'urgence – Police – Gendarmerie ...
- l'efficacité des services → La Poste – ERDF – INSEE ...

Grâce à une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

Nb : si vous avez besoin d'un justificatif de nouvel adressage (attestation d'adresse), vous pouvez en faire la demande au secrétariat de mairie.

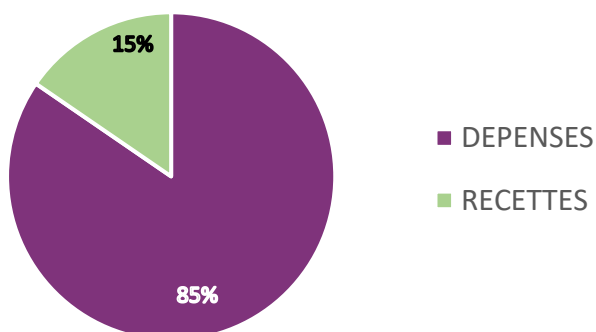


RESERVE INCENDIE



La commune avait procédé à la construction de locaux annexes à la salle polyvalente dans le bourg de Labrousse (local de rangement, locaux sanitaires, installation de sanitaire PMR au 1er étage). Les travaux achevés en 2019 ont donné lieu à un avis défavorable de la commission de sécurité en raison des points d'eau d'incendie de débits insuffisants

Le conseil municipal afin de mettre au norme le débit de réserve incendie a décidé la mise en place d'une citerne d'une capacité de 60 m3 avec aménagement d'une aire d'aspiration et un dispositif fixe d'aspiration permettant une réserve d'incendie conforme aux normes de sécurité. Cette citerne installée place de la Fontaine (derrière le presbytère) permet également d'assurer la sécurité incendie de la nouvelle mairie et maison des services située tout à côté.



RECETTES	DEPENSES
1 994 €	12 920 €
COÛT TOTAL POUR LA COMMUNE	
10 926 €	

Le Financier :



DEPARTEMENT (Programme Fond Cantal Solidaire) : 1 994 €

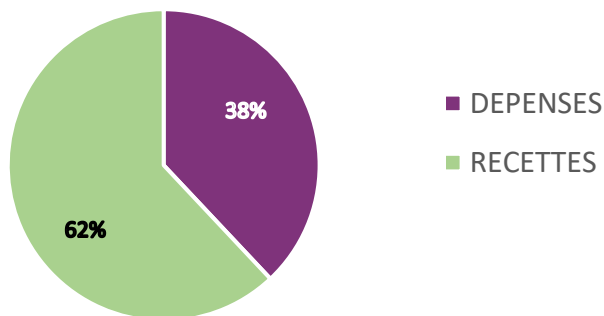
Les réalisations 2020-2022

PLAN DE RELANCE – CONTINUITE PEDAGOGIQUE – SOCLE NUMERIQUE

La commune en partenariat avec l'école a répondu à l'appel à projet pour un socle numérique. Cet appel à projet vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 & 3) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Il a donc été financé un volet équipement numérique – ordinateur et un volet services et ressources numériques. Ainsi les cycles 2 et 3 bénéficient de 10 nouveaux ordinateurs pour les élèves et 3 ordinateurs enseignants. De plus l'accès à l'espace numérique de travail (ENT) : Beneylu a pu être enrichi de nouvelles fonctionnalités et reconduit pour 3 ans.

RECETTES	DEPENSES
5 089 €	8 207 €
COÛT TOTAL POUR LA COMMUNE	
3 118 €	



Le Financier :



ETAT dans le Cadre De France
Relance : 3 318 €

PROGRAMME DE VOIRIE 2022 : AMENAGEMENT CITE DES PLACES ET DE LA CROIX SAINT-PIERRE, RENFORCEMENT VOIRIE MOISSAC

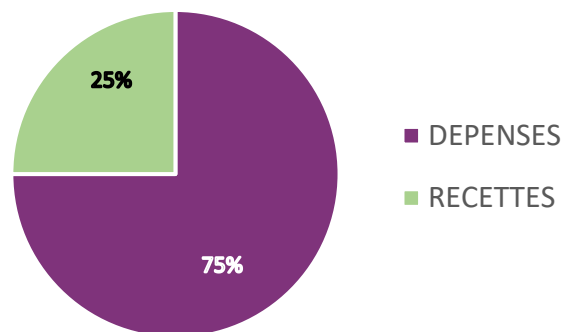


La croix Saint-Pierre



Cité des Places

RECETTES	DEPENSES
14 714 €	58 854 €
COÛT TOTAL POUR LA COMMUNE	
44 140 €	



Le Financier :

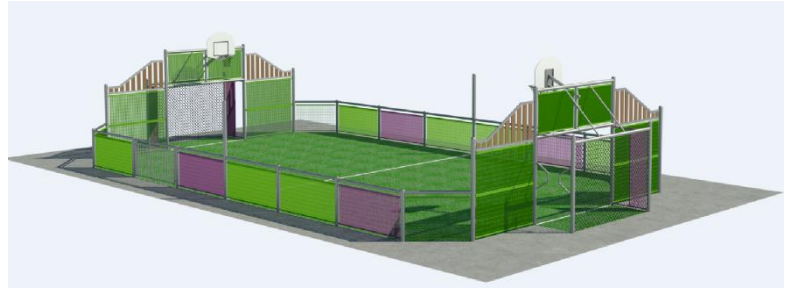


ETAT (Programme DETR Dotation D'équipement Des Territoires Ruraux) : 14 714 €

Les projets

CITY-STADE

Un terrain multisport est un très bon moyen d'animer et d'augmenter l'attractivité d'une commune pour ses habitants et notamment les jeunes sportifs. C'est un lieu offrant de la proximité entre les citoyens et c'est une solution idéale pour proposer à la fois une zone de loisirs, un lieu de vie et de rencontres et générateur d'interactions sociales et un espace ouvert et dédié à la pratique du sport pour tous.



(photo non contractuelle)

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Initier nos jeunes élèves à la pratique d'activités physiques variées (sports collectifs, jeux, sports de raquette...)
- Encourager la cohésion et la socialisation de nos jeunes dans la convivialité, créer du lien social
- Permettre une continuité du travail éducatif réalisée auprès de nos jeunes au quotidien.

Enfin, ce city-stade servira également de support aux associations locales.

COUT DU PROJET ESTIMATIF : 49 000 € HT
SUBVENTION : 24 250 €



REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE EN LOGEMENT

Suite à l'installation de la mairie et de la maison des services face à la place de l'église, il est nécessaire de procéder à la rénovation de l'ancienne mairie. Il est donc envisagé de réhabiliter l'ancienne mairie en pavillon communal. Cet espace revient donc à sa première fonction.

COUT DU PROJET ESTIMATIF : 180 000 € HT

SUBVENTIONS DEMANDEES : 132 371 € (soit 74 %)



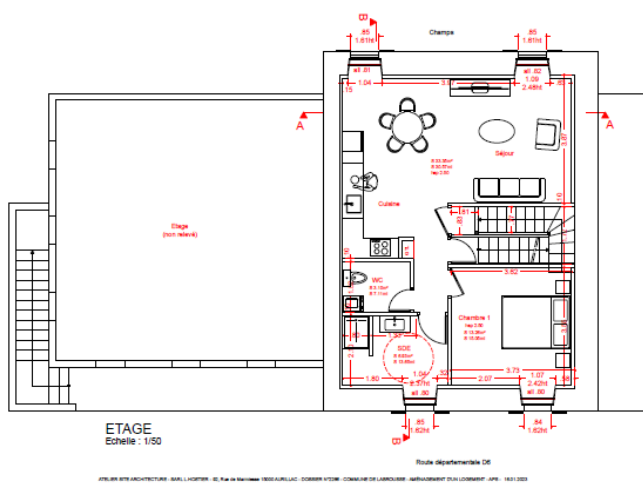
72 000 € (demande en cours)



48 871 € (accordée)



11 500 € (demande en cours)



Les projets

AMENAGEMENT PLACE DE L'EGLISE



Suite à l'installation de la mairie et de la maison des services face à l'église, place de la fontaine, il est nécessaire de procéder au réaménagement de la place, au renforcement de la voirie communale afin de poursuivre la sécurisation du bourg et son accessibilité.

Il est donc envisagé d'aménager et de renforcer la voirie.

Cet aménagement consistera à :

- Mettre en valeur l'accès à l'église et l'entourage du calvaire existant par la mise en œuvre d'espace vert, de dallage en pierre naturelle de bordures pierres et de bitûme.
- Restructurer le support existant avec des matériaux de type grave-émulsion et réfection de la couche de roulement en totalité, en enrobé, sur les zones de stationnement et les zones de circulation.

COÛT DU PROJET ESTIMATIF : 93 000 € HT

SUBVENTIONS DEMANDEES : 46 951 € (soit 50 %)



20 000 € (demande en cours)



11 951 € (accordée)



15 000 € (accordée)

MUR DU CIMETIERE

Suite à l'accumulation des intempéries et le temps qui passe le mur du cimetière s'est effondré, plusieurs devis ont été demandés et les travaux seront entrepris prochainement pour un coût avoisinant les 20 000 €.

L'école

Ces dernières années ont marqué les esprits avec les confinements, les retours à l'école avec le port du masque, les récréations ou les repas à tour de rôle, les sorties scolaires supprimées...

Notre petite école a enfin repris ses habitudes d'auparavant et les élèves ont retrouvé leur liberté après cet épisode inédit de pandémie.



La rentrée 2022-2023 s'est déroulée sous les meilleures auspices avec une exceptionnelle arrivée de 12 élèves en Petite Section, ce qui portait l'effectif à 52 élèves en ce début septembre.

L'organisation cette année était un peu particulière due aux répartitions inégales du nombre d'enfants dans les niveaux. Ainsi, Capucine DELFOUR, enseignante des plus grands accueillait dans sa classe au 1er étage 19 élèves de CE2, CM1 et CM2.

Fanny BILLOUX au rez-de-chaussée enseignait à 13 élèves de CP, CE1 et CE2.

Enfin, Philippine DUVERT (enseignante et directrice), accompagnée de Cécile GAZAL (ATSEM) et Ninon DAUDÉ (service civique) accueillait pas moins de 21 élèves en Maternelle, dont une Toute Petite Section rentrée après les vacances de Pâques.

Tout ce petit monde s'épanouit autour de projets qui évoluent tout au long de l'année : du chant chorale pour les plus grands et un spectacle au théâtre d'Aurillac prévu en fin d'année avec d'autres classes du département, des sorties et ateliers en lien avec le CPIE pour appréhender les lieux qui nous entourent, l'environnement proche, la faune et la flore des environs pour tous, la mise en place d'une escargotière qui part en week-ends dans les familles pour les moyens, un projet autour de la poule et de la ferme pour les plus petits avec la visite de plusieurs animaux durant une semaine, la visite à la ferme des Bornottes en fin d'année scolaire, l'accueil d'un cochon d'Inde dans la classe et la mise en place du poulailler pédagogique pour tous (grâce au soutien de la mairie, l'aide des employés communaux et de parents).

Les élèves se relancent également dans les plantations avec le début d'un jardin potager, grâce à un généreux don de plants et de graines...

Les enfants ont également eu la chance de participer à de nombreuses sorties cinéma, théâtre, rencontres entre classes, à la piscine, mais également un cycle de découverte de l'occitan.

Toutes ces sorties sont bien sûr rendues possibles grâce aux actions énergiques menées par la formidable Association de Parents d'Élèves, sans laquelle nous ne pourrions les financer et nous en profitons pour remercier tous les parents et toutes les personnes qui participent de près ou de loin à ce que nos élèves s'épanouissent dans ces sorties ou activités.

Par ailleurs, l'école s'engage dans l'éducation au développement durable de manière globale avec de nombreuses actions en place ou à venir (tri des déchets, valorisation des déchets de la cantine pour les poules, récupération des cartouches d'encre vides, réflexion autour de la réduction de papier, potager, poulailler...) afin de valider une demande de labellisation E3D (École ou établissement en démarche globale de Développement Durable).

Au niveau du péri-scolaire, la garderie du mercredi matin débutée depuis le passage aux 4 jours de classe accueille de nombreux élèves.

Deux séances d'aide aux devoirs ont été mises en place durant la garderie du soir le lundi et le jeudi, pour les habitués, et grâce à la présence bénévole de Maryse BOLLAERT qui permet à Cécile GAZAL d'encadrer ce temps studieux.

L'été approchant, les élèves et toute l'équipe se préparent à la fête réunissant parents et proches, enfants et l'équipe pédagogique. Rendez-vous est donné le dimanche 2 juillet pour la fête de l'école, avec le traditionnel spectacle le matin, suivi du repas puis de la kermesse et de nombreuses activités dans la joie et la bonne humeur.

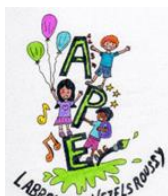
L'équipe enseignante.

Les associations

A QUI S'ADRESSER ?

<p>LES QUATRE SAISONS</p> <p><u>Président :</u> PRADAL Gérard</p> <p>☎ 06.41.25.62.14</p>	<p>APE LABROUSSE VEZELS-ROUSSY</p> <p><u>Présidente :</u> COSSARD Dorothée</p> <p>☎ 06.81.70.84.37</p>	<p>LES AMIS DE LA ROCHE DE MOISSAC</p> <p><u>Présidente :</u> ROËLS Anick</p> <p>☎ 06.14.22.96.50</p>
<p>USLV FOOT</p> <p><u>Président :</u> CANTET Jimmy</p> <p>✉ jimmy.cantet@outlook.fr</p>	<p>FNACA</p> <p><u>Présidente :</u> LESCURE Joëlle</p> <p>☎ 04.71.49.40.76</p>	<p>WALKING FOOTBALL LE FOOT EN MARCHANT</p> <p><u>Président :</u> HERAULT Daniel</p> <p>☎ 04.71.49.44.31 06.09.07.06.13</p>
<p>ACCA LABROUSSE</p> <p><u>Président :</u> GOUBERT Emmanuel</p> <p>☎ 06.99.00.79.98</p>	<p>CLUB DES AÎNES ET DE L'AMITIE</p> <p><u>Présidente :</u> BARTHOMEUF Lucienne</p> <p>☎ 04.17.49.42.56</p>	<p>EDELWEISS (GYM)</p> <p><u>Présidente :</u> ROUDY Martine</p> <p>☎ 06.87.38.99.01</p>
<p>ADMR LA CHÂTAIGNERAIE SSIAD</p> <p><u>Président :</u> PRADAL Gérard</p> <p>☎ 04.71.49.42.71</p> <p><u>Infirmière Coordinatrice :</u> LAPARRA Cécile</p>	<p>VALORISATION DU MUSEE DE PRAT</p> <p><u>Président :</u> AGEORGES Laurent</p> <p>☎ 04.71.48.32.10 ☎ 06.31.96.21.83</p>	

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)



L'APE est un groupe de parents bénévoles qui organise des manifestations ou des actions pour financer des projets d'école. Les fonds récoltés seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent les projets proposés par les enseignants (sortie, piscine, cinéma, jeux...).

Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité et les agents communaux pour leurs aides auprès de l'association.

Nous tenons aussi à remercier les différentes entreprises qui ont fait des dons en faveur de notre association. Votre soutien est vraiment apprécié.

Après 2 longues années d'absence, le grand retour de notre QUINE annuel fut un grand succès avec plus de 2300 € de bénéfice. Merci à tous d'avoir contribué à ce succès.

Nos deux ventes de pizza à emporter (ouverte à l'ensemble des habitants), ont aussi été une belle réussite avec plus de 500€ de bénéfice.



Voici les prochaines actions importantes à retenir

Début mai nous organiserons une vente d'objets personnalisés par les enfants de l'école.

Et pour clôturer cette belle année scolaire, la fête de l'école aura lieu le **Dimanche 2 Juillet 2023**, ouverte à tous. Un repas sera servi le midi sur réservation et ensuite place à la kermesse pour le plus grand bonheur des enfants.

Nous sommes constamment à la recherche de bénévoles désirant s'impliquer au sein de l'équipe, particulièrement lors des différentes actions.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous espérons vous retrouver nombreux et comptons sur vous.

Composition du bureau

Présidente : Mme Cossard Dorothée 06.81.70.84.37

Trésorière : Mme Buisson Denis Céline

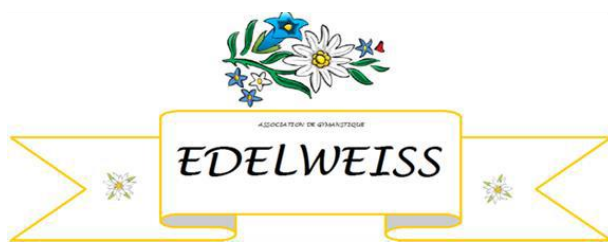
Trésorière adjointe : Mme Carrier Aline

Secrétaire : Mr Buisson Denis Guillaume

Secrétaire adjointe : Mme Gramond Cécile



ASSOCIATION EDELWEISS



La Gym Edelweiss est une association qui propose des activités physiques et sportives pour tous les âges et tous les niveaux.

Après la pandémie du Covid, l'association a pris un autre virage en proposant des cours de Pilates et renforcement musculaire par Mme Valette Sabine.

L'association est ouverte à tous, quels que soient leurs objectifs sportifs leur niveau et également condition physique.

Mme Roudy la présidente, encourage toutes les personnes à vouloir se mettre en forme et à adopter un mode de vie sain, à venir essayer un cours.

Les cours collectifs sont proposés tous les mardis (hors période scolaire) de 19h30 à 20h30.

La licence annuelle est de 80€ possibilité également de payer au cours uniquement.

Pour toutes inscriptions Mme Roudy Martine (présidente) : 06.87.38.99.01 ou Mme CHATEAU (Trésorière) 06.75.70.71.69

L'association organise plusieurs événements comme une bourse aux jouets, un repas à thème et un concours de belote afin de faire vivre l'association.

WALKING FOOTBALL VEZELS-LABROUSSE

Ce n'est plus un secret pour personne, pratiquer une activité physique et adaptée est conseillée pour les bien portants et encore davantage pour ceux atteints de problèmes chroniques.

Depuis cinq ans, notre Association s'inscrit dans cette stratégie sport santé.

Dans cet esprit convivial, jusqu'à quinze participants, mixité comprise, s'adonnent à cette pratique chaque mardi après-midi, hors vacances scolaires et suivant conditions climatiques, sur l'aire du terrain de foot.

Toutes les personnes de plus de soixante ans peuvent venir assister librement, en spectateurs ou en acteurs, à la découverte de cette activité, tous les mardis, au terrain de sport, ou nous les accueillerons avec plaisir.



Bureau inchangé : Daniel HERAULT, président 04 71 49 44 31 ou 06.09.07.06.13, Pierre SOULIER, secrétaire ; Céline LESCURE, trésorière.

Siège social : La Bergerie – 15130 VEZELS-ROUSSY

FNACA



Le comité des anciens d'Algérie de Labrousse pour l'année 2022-2023 réuni les anciens de Prunet – Vezels-Roussy – Teissières-lès-Bouliès et de Labrousse. Le nombre d'adhérents est de 45 (33 hommes et 12 veuves) - Il faut souligner le nombre de nouveaux adhérents : 5 (dont 4 veuves). Le 19 mars reste notre journée du souvenir avec un dépôt de gerbe aux monuments respectifs et pour Labrousse, une rencontre amicale en fin de cérémonie

ADMR LA CHÂTAIGNERAIE SSIAD

Créée en 1988 l'association ADMR La Châtaigneraie gère un SSIAD (*Service de Soins Infirmiers A Domicile*). L'association est gérée par un conseil d'administration.

Les 23 associations ADMR du Cantal sont regroupées au sein de la fédération départementale.

Depuis fin 2021 elle est installée dans des nouveaux bureaux 3 place de la Fontaine dans l'immeuble de la nouvelle mairie, réglant ainsi le problème de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Son domaine géographique d'intervention est fixé par un arrêté de l'ARS (*Agence Régionale de Santé*) il comprend 21 communes principalement comprises sur le territoire du canton d'Arpajon sur Cère, de Montsalvy et plusieurs communes de celui de Vic sur Cère,
Sa capacité maximale journalière autorisée est de 35 lits.

Elle emploie 8 aides-soignants (*7 femmes, 1 homme*) qui disposent chacun d'un véhicule de service, ils sont encadrés par une infirmière coordinatrice Cécile LAPARRA qui a remplacé Martine CUEILLE partie en retraite après 32 ans passés au sein de l'association.

LES QUATRE SAISONS

L'association a été créée en 1986, elle joue le rôle d'un comité des fêtes en organisant tout au long de l'année différentes manifestations qui animent le cœur du village.

En 2023 ont déjà eu lieu le concours de belote le 11 mars ; la foire aux agneaux le 10 avril ; le vide grenier/foire le 14 mai.

Sont prévus la fête du 15 août ; la foire aux moutons/agneaux le 16 septembre ; un repas autour des potimarrons, châtaignes et cidre le 21 octobre.



ACCA

Composition du bureau :



Président : Goubert Emmanuel
Vice-Président : Regimbeau Eric
Trésorière : Victor Nathalie
Secrétaire : Goubert Jérôme
Membres : Andrieu Michel, Delrieu René, Duclos Cédric, Chastang Alain, Laroussinie André.
L'ACCA est composée de 33 adhérents

Le plan de chasse chevreuil est de 20

Le tableau de chasse sanglier est de 10

Lâchers de gibier 140 perdreaux repartit en 2 lâchers, 112 faisans en 4 lâchers, et 2 couples et 2 trios de lièvre.

L'ACCA organise un repas dans l'année (sanglier à la broche).

USLV

Après une saison 2021/2022 plus que satisfaisante avec une première place au classement et une montée en D4, le club de L'USLV (Union Sportive Labrousse-Vezels) avec un début de saison plus que moyen trouve les ressources pour résister.

L'équipe pointe à la 7ème place du classement sur 10 en cette saison 2022/2023.

En effet la première partie de saison fut compliquée autant sur le point effectif que sportif, depuis ce début d'année 2023 le club se remobilise avec un nouveau groupe de joueurs à sa tête ainsi qu'un deuxième entraîneur Delrieu Mathieu pour épauler Laurent Bonis.

Un nouveau président/joueur du club Cantet Jimmy ainsi que de nouvelles recrues au nombre de six participent activement à cette fin de saison ainsi qu'à la prévision de la saison prochaine.



LE CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

La bonne cohésion, la disponibilité et la bonne humeur sans faille de nos bénévoles permettent à notre association d'apporter à nos adhérents des moments simples mais très conviviaux.

Depuis le précédent Bulletin Municipal, la « Pandémie COVID » qui durant deux années consécutives a apporté beaucoup de perturbations. Notre effectif s'en est ressenti et nous comptons à ce jour 46 adhérents avec malheureusement peu de gens nouveaux, ce qui est à déplorer.

Nos activités ont pu reprendre correctement dès l'année 2020, ainsi une continuité se poursuit dans nos rencontres pour les après-midis jeux (belote, tarot, manille, scrabble) les lundis tous les 15 jours. Trois sorties ont eu lieu dans l'année : visite du château des Milandes, repas à l'auberge de Teissières-lès-Bouliès, repas spectacle à Lavastrie.

Pour certains d'entre nous : Voyages en France ou à l'étranger organiser par la fédération départementale des Aînés Ruraux du Cantal.

Trois autres événements sont incontournables dans la vie de notre association :

- Kermesse du 15 Août en partenariat avec les Quatre Saisons
- Concours de belote en Novembre
- Rencontres intergénérationnelles avec les enfants de l'école et leurs accompagnants (carnaval et Noël).

Il faut également noter nos rencontres rituelles : après midi dégustation de la galette des rois, crêpe, casse-croûte et partage de la bûche de Noël avec animation.



Notre musée se porte-t-il bien ?

Nous avons fêté ensemble l'été dernier les 20 ans d'existence de l'association et la transformation progressive de la grange de Prat. Cette célébration avait été repoussée en raison de l'épidémie. Votre retour, vous les habitués et ceux que vous avez cooptés, à nos portes ouvertes et au repas champêtre a permis en 2022 de retrouver la convivialité et de remettre à l'honneur la solidarité avec les générations qui nous ont précédés. Soyez-en remerciés.

Et dans 20 ans ?

Nul ne sait lire dans le marc de café. Et pourtant ce bel édifice se doit d'avoir un avenir toujours en rapport avec la culture. La mairie nous aide à peaufiner nos projets et apporte plus qu'une subvention. Elle met à notre disposition du matériel et une aide humaine quand le besoin s'en fait sentir.

L'an passé elle a répondu présente pour soutenir l'installation de la nouvelle enseigne lumineuse « Ecomusée de la Terre et des hommes de Labrousse », en signant une convention tripartite, les deux autres partenaires étaient notre association et le lycée MONNET-MERMOZ d'Aurillac. 3 élèves de terminale de ce lycée, sous la houlette de leur professeur d'atelier en électrotechnique monsieur Vidal, étaient évalués pour le baccalauréat professionnel dont un enfant du pays : Thomas Degoul.



A court terme ?

Dans les années qui viennent nous souhaitons par le biais d'échanges plus réguliers avec les écoles primaires et surtout celle de la commune, renforcer la force du témoignage des plus vieux. Nous souhaiterions que les plus jeunes d'aujourd'hui interrogent la jeunesse des anciens. Les plus jeunes de nos enfants interrogeront par la même les itinéraires professionnels de leurs aînés et redécouvriront à la fois les métiers d'autrefois et le patrimoine.

Pour cela nous prenons très à cœur la mission d'animation du musée entre visites estivales et projets locaux. Pour rappel, l'association pour la valorisation du musée de Prat compte environ une cinquantaine d'adhérents disséminés sur le territoire hexagonal et parmi eux une quinzaine de membres actifs sur la commune. Nous savons pouvoir compter sur les habitants de Labrousse pour nous soutenir dans nos projets à court terme décrits plus haut. Nous proposerons pour cela des rencontres intergénérationnelles au musée entre petits et grands. Ils nous soutiennent déjà en nous envoyant des visiteurs et en nous léguant des objets qui trouvent une seconde vie dans nos murs.

Merci encore à toutes et à tous.

Ouverture mai, juin, septembre, octobre, novembre sur rendez-vous. Juillet, août de 15 H à 19 H. Tarifs : 4€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents, tarif de groupe 3€ à partir de 10 personnes. Groupe scolaire 2€.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : www.museedeprat.com, Facebook et Instagram.

Créée en 2005, l'association est active depuis 18 ans pour défendre la préservation du site et assurer son entretien, elle est très vivante, 95 adhérents ont souscrit en 2022.

En 2022, les bénévoles de l'association ont poursuivi l'aménagement du sentier de contour de la roche créant une promenade en boucle de 2 kms, avec des installations de banc sur un spot donnant sur la vallée du Goul et le château de Messilhac, un ponton sur le retour du sentier ainsi qu'une table de pique-nique construits par Nicolas Lamouroux.

L'été 2022, la 11ème fête sur la Roche a été organisée avec une chasse aux trésors permettant aux enfants de découvrir sur le parcours toute la petite faune locale peinte par Christelle Lamouroux sur une trentaine de supports bois dénichés dans la nature. Ces supports sont installés du printemps



jusqu'à la fin de l'automne. Un apéritif casse-croûte a réuni ce dimanche 7 août 70 personnes qui ont prolongé la soirée par l'observation de la nuit des étoiles animée par Jean Pierre Demailly et son équipe de passionnés.



L'association Equinoxe Astronomie a connu une affluence record de plus de 100 personnes à cette nocturne. Elle a élu le site de la roche comme le meilleur spot d'observation pour ses sorties tout au long de l'année épargnée de pollutions lumineuses.

L'association Les Amis de la Roche de Moissac s'est jointe à la marche anti-éolienne qui s'est déroulée le dimanche 13 août sur le plateau Vernet à Badailhac initiée par l'association Vent des Crêtes basée à Vic sur Cère avec 15 autres associations anti éoliennes du Cantal réunissant près de 300 personnes.

Cela faisait suite à la révélation de projets éoliens de 14 éoliennes à Badailhac et 6

à Cros-de-Ronesque dans le prolongement du site de Ronesque en face de la Roche de Moissac. Pour le moment les associations restent vigilantes, les projets des promoteurs n'ont pas encore été déposés, le contexte de la guerre en Ukraine a freiné probablement.

Les maires des communes impactées ont fait connaître au printemps 2022 leur refus voté en conseil municipal auprès de la préfecture de ces projets non justifiés et très problématiques pour les ressources en eau en particulier pour Badailhac.

Un collectif de 8 associations de Labrousse et Vezels Roussy s'est constitué en février 2022 et a adressé un courrier au Préfet du Cantal montrant leur refus contre ces 2 projets : les deux ACCA associations des chasseurs, Les amis de La Roche, Les Quatre Saisons, Culture et Patrimoine à Vezels-Roussy, et 2 partenaires :

Equinoxe Astronomie à Aurillac et Vent des Crêtes à Vic-sur-Cère.

La devise reste pour l'association : préservons pour nous et les générations futures la qualité de notre environnement.

Les artisans de la commune

Voici la liste des artisans dont le siège social se situe sur la Commune.

NOM PRENOM	SIEGE SOCIAL	ACTIVITE	TELEPHONE
ANDRIEU BENOIT « ABS 15 »	Route du goul	Entretien espace vert /Extérieur /Bricolage	06.37.69.22.75
BAPTISTE XAVIER	En clavière	Fabrication de support pour composition florale	06.11.07.06.17
BOUILLIN LIONEL	La croix St-Pierre	Couverture, zinguerie	04.71.49.43.52
COSSARD JULIEN « Les planches du Dat »	Le dat	Travaux de menuiserie	06.43.12.59.02
DUCLOS CEDRIC	La fage	Entretien, nettoyage, dépannage et installation de piscines	06.30.15.62.89
EURL LAROCHE	Le dat	Travaux de peinture Vitrerie	04.71.43.80.21
FERES CEDRIC	Le dat	Désinsectisation/dératisation	07.86.79.08.00
GRAMOND CECILE	Lavergne	Architecte	06.41.99.12.51
GUYON ALEX ET JULIE	En clavière	Traiteurs	06.70.84.65.28
HIDALGO J-FRANCOIS	En clavière	Peintre	04.71.49.40.70
LEBLOND ARNAUD	Lavergne	Lauzier	07.87.69.52.08
LIYOU CHHAY « Les nems d'Ayu »	Le dat	Spécialités asiatiques à emporter	06.48.53.46.50
MONDOR ANTONY « Le Couto danth'o »	Le bourru	Coutellerie	06.88.50.54.72
PRUNET QUENTIN « PPC ENERGIE »	Route du goul	Plombier chauffagiste	06.88.93.87.51
REYGADE BENOIT	Route du goul	Couverture zinguerie	06.42.05.14.26
SOULPIN ALEXANDRE	La fage	Travaux public	06.79.82.48.30
TREMOUILLIERE MANON	Moissac	Ostéothérapeute et masseuse animalier	06.45.59.39.08
VALENT CAROLINE	Chemin du tilleul	Poterie / céramique	06.33.09.01.72

Un nouveau « Pied à terre » pour la céramique à Labrousse

Depuis des millénaires, la terre cuite possède un rôle majeur dans la vie des humains, elle sert dans les constructions et dans la confection de récipients notamment. Si son utilisation a été réduite ces dernières années, au profit d'autres matériaux, elle refait surface grâce aux talents des artisans d'art.

Labrousse bénéficie de cette chance grâce à l'installation en août dernier de Caroline Valent. Cette Cantalienne a décidé de poser ses valises dans la commune et de monter son atelier céramique nommé « Pied à terre ». Le choix du nom de cette enseigne n'est pas sans symbole. L'artiste venait dans son enfance régulièrement à Labrousse pour partager des moments avec la sœur de sa grand-mère dans le bourg et s'attabler « au café de chez Jeannot Blancot pour les repas de famille » se rappelle Caroline.



Après des études en logistique et plusieurs années à travailler dans l'humanitaire dans de nombreux pays du globe comme l'Éthiopie, la Syrie, le Yémen et le Nigeria, cette nouvelle Labroussienne « a eu envie de s'investir sur son territoire et de revenir à quelques choses de plus artistiques ». Peut-être grâce à son passage au Lycée Saint Géraud dans le passé, son âme d'artiste est réapparue comme « un coup de foudre pour des tasses à café vues chez des amis » se souvient-elle. Ni une, ni deux, elle enchaîne un stage de découverte en poterie à Saint-Étienne en 2020, puis prend des cours à Polminhac chez un professionnel, pour enfin décrocher son CAP en tournage céramique dans le Tarn. Il ne manquait plus qu'un petit « Pierre à terre » à trouver pour s'installer.



L'ancien presbytère vacant, c'est tout naturellement qu'elle a réinvesti ce lieu de vie. « J'aime bien le fait que ce soit un lieu avec une histoire » apprécie Caroline. Aujourd'hui elle écrit une nouvelle page en exposant à l'entrée ses dernières poteries. À l'intérieur, tout le matériel de création est présent ; son tour de potier électrique traditionnel avec une pédale pour l'activer. Il lui permet de faire naître et de mettre en forme ses différentes créations.

Ce sont principalement des poteries utiles comme de la vaisselle, des bols, des tasses ou des éléments décoratifs et des suspensions.

Avant de pouvoir les exposer et de les commercialiser, plusieurs étapes de cuisson à haute température s'avèrent nécessaire. Entre les deux, elles s'appliquent à émailler et donner de la vie à ses poteries grâce aux couleurs employées. Une fois la vitrification terminée, les pièces sont prêtes à être admirées et commercialisées. Pour l'instant, « j'ai pas mal de commande spéciale d'assiettes par exemple » se félicite Caroline, mais surtout, elle propose ses créations directement dans une boutique d'Aurillac « Le comptoir d'Auguste » rue du Salut. Pour les amateurs, elle partage également cette passion de la terre en proposant des ateliers et cours de tournage. Quant à son attachement à sa nouvelle commune, si vous lui demandez ce qu'elle en connaît le plus, elle répond avec cœur « les gens qui font plein de choses supers ; j'ai un voisin passionné d'astronomie, un autre d'apiculture et une femme qui fait des tisanes ».

Pratique : Pied à Terre, l'Atelier céramique de Caroline Valent expose sa philosophie, ses créations et son univers sur facebook  Pied à Terre - Atelier céramique et sur Instagram  pied__a__terre. Pour les plus curieux, rendez-vous chemin du tilleul à Labrousse derrière l'église. Vous pouvez aussi écrire à Caroline à l'adresse mail suivante piedaterre15@gmail.com

Alex et Julie allument leurs Fourneaux à Labrousse

Pendant des décennies, la vie des Labroussiens s'est organisé dans le bourg autour de ses cafés. Si aujourd'hui, en raison des vicissitudes du temps, les habitudes se sont profondément modifiées, elles continuent d'évoluer autour de nouveaux services impulsés par les collectivités ou les privés. Dans ce registre, un couple de traiteur de grande qualité Alexis Guyon et Julie Goubelet a décidé d'installer ses cuisines sur la commune ainsi que de proposer ses créations au plus grand nombre et sans nul doute aux Labroussiens intéressés à stimuler leurs papilles.

Leur nom n'est pas inconnu dans le paysage du département et pour cause, cela fait quinze ans qu'ils vivent dans le Cantal et qu'ils y exercent leur art culinaire. Longtemps, ils ont aidé les parents d'Alexis à l'hostellerie Saint Clément au col de Curebourse de Vic-Sur-Cère. Auparavant Monsieur avait œuvré à d'excellentes tables comme chez Yves Thuriès à Cordes sur Ciel dans le Tarn. Puis est venue leur envie de transmettre leurs savoirs. Alexis Guyon a ainsi pu dévoiler quelques-unes de ses recettes à l'IFPP du Cantal. Avec sa compagne Julie Goubelet, ils ont aussi révélé certains de leurs secrets au lycée Raymond Cortat d'Aurillac.

Après cette période tournée vers l'enseignement, les deux amoureux des fourneaux ont renfilé en 2020 leurs tabliers de chef pour lancer leur entreprise de traiteur 100 % sur mesure alexetjulietraiteur.fr. Jusqu'à présent, leurs petits plats mijotaient dans les cuisines de l'hostellerie Saint Clément. Avec la volonté de se rapprocher de leurs clients basés en grande partie sur le bassin d'Aurillac et d'Arpajon-sur-cère, ils ont cherché pendant deux ans un espace de travail conséquent qui conviendrait à leur projet. Par chance, c'est à l'entrée de Labrousse à En Clavières qu'ils ont trouvé leur bonheur et que la fragrance de leur plat va bientôt attirer les amateurs de gastronomie.

Sur un plateau d'environ 400 m², ils vont aménager d'ici cet été leur local. 200 m² seront consacrés à accueillir une grande cuisine, 160 m² serviront aux stockages et les 40 m² restant à créer un showroom dégustation. Plusieurs corps de métiers vont ainsi se succéder sur le chantier au fil des mois dont l'architecte Aurillacois Laurent Hostier, bien connu à Labrousse pour avoir réalisé les plans de la nouvelle mairie. L'entreprise Laffaire et fils de Polminhac interviendra sur des éléments de maçonnerie et les équipements frigorifiques seront installés par la société Magot.

Avec ce nouvel outil, les deux cuisiniers vont pouvoir répondre à une plus grande demande et élargir la gamme de leurs recettes. Demain, ils n'auront plus besoin de réaliser leurs conserves à l'ENIL d'Aurillac, tout pourra se faire sur place, soit un gain de temps important pour le couple. Et il leur en faut pour accomplir toutes les activités culinaires et gastronomiques qu'ils développent. Mariage, repas en portage pour les aînés, repas à réchauffer pour les professionnels, pâtisserie, conserverie et événementiel constituent le catalogue de ces traiteurs « 100 % sur mesure ». Ils possèdent d'ailleurs à leur actif une participation au salon de l'agriculture avec le comité interprofessionnel des fromages du Cantal. Pour cette occasion, leur burger truffade avec sa pâte à tartiner au Cantal et son jambon d'Auvergne ont fait fureur. Mais leur plat phare n'est autre que la Pintade Lapeyrade. Ce mets gourmand est constitué d'une volaille désossée et reconstituée en y incorporant de la chair à saucisses, du foie gras et de l'ail. Avec ce type de plat, il est facile d'adouber leur devise « Déguster, Partager, se Régaler ». Pour arriver à ce résultat, Alex et Julie privilégient les circuits courts et le fait maison.



Pratique : pour découvrir les recettes et passer commande auprès d'Alex et Julie, il suffit de se rendre sur leur site internet <https://www.alexetjulietraiteur.fr/>

Le Centre Social d'Arpajon sur Cère

Plusieurs ateliers, vous sont proposés tout au long de l'année,
lieu d'échange, de convivialité, de partage.

Peinture sur porcelaine : lundi de 13 h 30 à 17 h

Gym séniors : vendredi de 14 h à 15 h

Théâtre : <http://arpajontheatre.canalblog.com> le mardi à 20 h 30

Patchwork et Broderie : vendredi de 13 h 30 à 17 h

Mesch-work (tissage tissus) – tricotage : Lundi de 13 h 30 à 17 h

Gymnastique :

- Lundi de 18 h 45 à 19 h 30 - gym d'entretien
- Lundi de 19 h 30 à 20 h 15 - Latino Dance
- Lundi de 20 h 15 à 20 h 30 - Stretching
- Mardi de 18 h 30 à 19 h 15 - Total silhouette
- Mardi de 19 h 15 à 20 h - Step
- Mardi de 20 h à 20 h 15 - Etirement
- Jeudi de 18 h 30 à 19 h 15- Pilates
- Jeudi de 19 h 15 à 20 h - Latino Dance
- Jeudi de 20 h à 20 h 15 - Stretching – relaxation



Photo numérique - 2 vendredis par mois de 20 h à 22 h

Jeux de société "séniors" - mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.

Atelier Informatique - Mardi de 17 h 30 à 19 h 30 et vendredi de 17 h à 19 h

Yoga : Mercredi de 20 h 30 à 21 h 30

Danses collectives : vendredi de 10 h à 11 h 15 et/ou de 15 h à 16 h 15

Pour les 6 à 12 ans, des activités diverses et variées leurs sont proposés avec des objectifs pédagogiques comme favoriser l'autonomie des enfants, responsabiliser les enfants, favoriser l'intégration des enfants à la vie collective, développer la solidarité, le respect et l'écoute, assurer le bien-être et l'épanouissement de chacun, impliquer les familles dans la vie du Centre Social.

Le grenier est proposé pour nos adolescents avec un espace dédié pour eux. Il est ouvert tous les mercredis après-midi avec une organisation établie entre les animateurs et les adolescents pour les responsabiliser et les autonomiser au maximum.

Pour notre commune les jeudis de 14h30 à 16h30 à la salle communale sur certaines dates, propositions du **relais petite enfance** pour les enfants de 0 à 3 ans avec des animations gratuites riches en partage, éveil, jeux, rencontres, échanges.

Et surtout un ATELIER NUMERIQUE Ouvert à TOUS, vous y trouverez une aide pour des démarches administratives et une aide adaptée à tous niveaux.

Renseignements au 04 71 64 55 33.

Coordonnées :

15 Avenue du Général Leclerc, 15130 Arpajon-sur-Cère
04 71 64 55 33 - contact@centresocial-arpajon.com

Ouvert les :

Lundi et Mercredi de 08h30 – 12h00 et 13h30 – 18h00

Mardi de 13h30 – 18h00

Jeudi de 13h30 – 18h00

Vendredi 08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2022.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Facturation établie 2 fois par an, ou 4 fois pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel.

Tarifs 2023 :

- Abonnement compteur de 15 mm : 63 € HT
- Consommation eau : 1.44 € le m³ HT

Redevance Assainissement collectif :

- Abonnement : 35.50 € HT (calibre compteur 15 mm)
- Assainissement : 1.89 € HT le m³ d'eau consommée

69 abonnés assainissement collectif (eau)

199 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation.

Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

ENVIRONNEMENT

2 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) 2 accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

**Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA.
Service Environnement : 04 71 46 86 30.**

TRANSPORTS

Desserte par la ligne M (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport.

Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance

Tarifification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie

10 440 km parcourus en 2021-2022 par le ramassage scolaire, pour 20 enfants bénéficiaires (attention : circuit scolaire unique pour les communes de Vezels-Roussy et Labrousse, nombre d'enfants et kilométrage globalisés)

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions), renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr

Avec l'ouverture de la gare routière du Pôle Mobilités d'Aurillac, les itinéraires des lignes périurbaines ont été adaptés. Les horaires et plans des lignes sont disponibles auprès de la Stabus. L'arrêt urbain « Pôle Mobilités » est desservi par les lignes urbaines 3 et 6. Des correspondances sont possibles avec les lignes interurbaines de la Région et les lignes TER de la SNCF.

**Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus
3 avenue Gambetta à Aurillac – 04 71 48 53 00.**

GRANDS EQUIPEMENTS

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

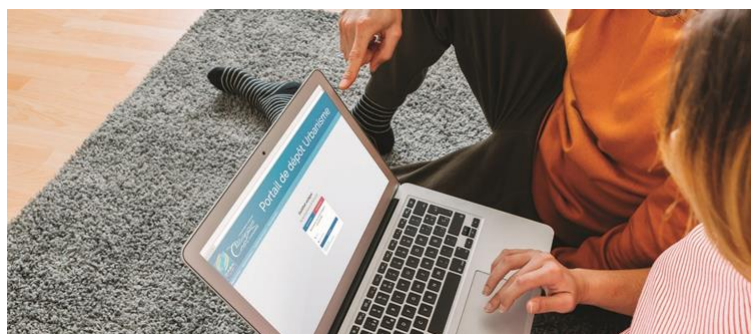
URBANISME & HABITAT

De 2020 à 2022, il a été déposé en Mairie 154 demandes d'Urbanisme qui sont instruits en collaboration avec les services de la CABA :

	2020	2021	2022	TOTAL
CERTIFICAT URBANISME	26	17	31	74
DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX	15	10	16	41
DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER	6	7	7	20
PERMIS DE CONSTRUIRE	7	9	3	19
TOTAL	54	43	57	154

La CABA s'engage dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires des 25 communes de son territoire qui réalisent des travaux de rénovation de leurs logements. Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@solihha.fr

Urbanisme : Comment déposer un permis de construire ?



Depuis le 1er juillet 2022, le dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peut être déposé en ligne via un portail de dépôt avec une instruction dématérialisée : Avec la dématérialisation des permis de construire, les démarches d'urbanisme sont facilitées et fiabilisées. Ce service est disponible depuis chez soi 24h/24 et 7jours/7. Vous pouvez trouver plus

d'informations sur la téléprocédure sur la page dédiée. Cependant cela ne signifie nullement l'arrêt de l'accueil en Mairie : vous pouvez toujours déposer votre demande sous format papier auprès de la Commune concernée par le projet.

Après instruction par le service ADS (service commun de la CABA et de la Châtaigneraie cantalienne), c'est le Maire qui délivre l'autorisation d'urbanisme et c'est la Mairie qui notifie la décision au pétitionnaire (le demandeur).

Plus d'informations :

- permis de construire : <https://www.caba.fr/fr/permis-construire/>
- démarches d'urbanisme en ligne : <https://www.caba.fr/fr/vos-demarches-d-urbanisme-en-ligne/>
- portail de dépôt Urbanisme : <https://public-ads.caba.fr>
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur www.caba.fr

Contact CABA

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Site Web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

Simplification du tri Tous les emballages et les papiers se trient !

Mon déchet est un emballage alimentaire, cosmétique ou d'entretien ? Plus d'hésitation : je le dépose dans la colonne de tri ou le bac de tri ! TOUS les emballages et les papiers se trient. A partir du 1er janvier 2023, les mêmes consignes s'appliquent partout en France : dans la commune où j'habite, celle où je travaille, celle où je suis en vacances... Le tri est plus simple ! Et l'objectif est le même pour tous : réduire au maximum le contenu de son sac poubelle noir.



Les nouveaux emballages en plastique

En pratique, désormais, tous les papiers et tous les emballages en papier/carton, briques alimentaires, métal et plastique se trient. Les nouveaux produits concernés par le tri sont principalement des emballages plastiques, en particulier :

- toutes les barquettes en plastique et polystyrène, les blisters (beurre, œufs, charcuterie, viande, fromage...)
- tous les pots, tubes et boîtes (yaourts, crème, cacao, sauce, cosmétiques...)
- tous les sacs, sachets et films (sacs de caisse, produits congelés, fromage râpé, bonbons, chips, packs de boisson ...).

Inutile de le laver (eau gaspillée inutilement), il suffit de bien le vider. Je les dépose dans la colonne ou le bac de tri en vrac, sans sac, sans les emboîter. Et bien sûr, je continue à déposer les emballages en verre dans la colonne à verre.

Enfin, que reste-t-il dans le sac noir ?

Seulement les ordures ménagères résiduelles :

- les restes alimentaires (qu'on ne peut pas composter) ;
- les petits objets usagés (ex. : brosse à dent, cintre, stylo, adhésif, vaisselle cassée, pot de fleur...)
- les textiles sanitaires (mouchoir, coton, lingette, couche, protection périodique...).



Attention, pour pouvoir être collecté, ce déchet ultime ne doit pas être trop grand ni volumineux (il doit entrer dans un sac poubelle domestique d'environ 30 l), ni dangereux. Les déchets encombrants ou dangereux sont repris via une filière professionnelle (revendeur) ou en déchetterie.

Chacun est un maillon de la chaîne !

Sur le terrain, la CABA met en œuvre les adaptations nécessaires pour matérialiser les nouvelles consignes et absorber les volumes d'emballages supplémentaires :

- de nouveaux autocollants sur les colonnes d'apport volontaire qui reçoivent maintenant les emballages et les papiers ;
- la fréquence de collecte adaptée en fonction du remplissage des colonnes ou des bacs ;
- si besoin, l'ajout de colonnes/bacs.

Au quotidien, chacun de nous est aussi un maillon essentiel de la bonne gestion de nos déchets : par les choix de consommation ; par le tri d'un maximum des déchets pour qu'ils soient valorisés ; par le respect des contenants et des espaces publics. Quelques rappels (de civisme et/ou de bon sens...) : je dépose seulement les produits que les bacs et colonnes peuvent recevoir ; je ne pratique pas de dépôt sauvage, ni à côté du bac ou de la colonne, ni dans la nature...

Le recyclage se développe

Le tri se simplifie. Pourquoi cette évolution ? Elle répond à plusieurs enjeux citoyens, économiques et de développement durable :

- favoriser l'économie circulaire par le recyclage ou le réemploi qui se développent ;
- appliquer les réglementations européennes et françaises qui fixent des objectifs de valorisation de nos déchets et de réduction des tonnages résiduels à enfouir ou à incinérer ;
- économiser les ressources naturelles et contribuer à limiter les effets du changement climatique ;
- maîtriser les coûts du service public de collecte et de traitement, qui sont impactés par la hausse des charges (prix des prestations, coûts de l'énergie, taxes de l'Etat).

Les déchets quotidiens que nous trions et déposons dans les bacs et colonnes de tri ont représenté, en 2021 sur le Bassin d'Aurillac, 83 kg/habitant. Le verre est envoyé dans un centre spécialisé, près de Lyon, pour être traité et renvoyé en verrerie. Les emballages et papiers sont transférés à St-Jean-Lagineste (près de Saint-Céré) au centre de tri du SYDED du Lot, où ils sont séparés grâce à trois étapes de tri : mécanique, optique et manuel.

Au fil des ans, les évolutions technologiques permettent de trier et d'envoyer vers les filières de recyclage plus de matériaux, de plus petite taille ou de qualités diversifiées. De même, pour nos déchets occasionnels, les filières de reprise se multiplient : en déchetterie, auprès des revendeurs, des associations, colonnes textiles du Relais 48...



Plus d'informations :

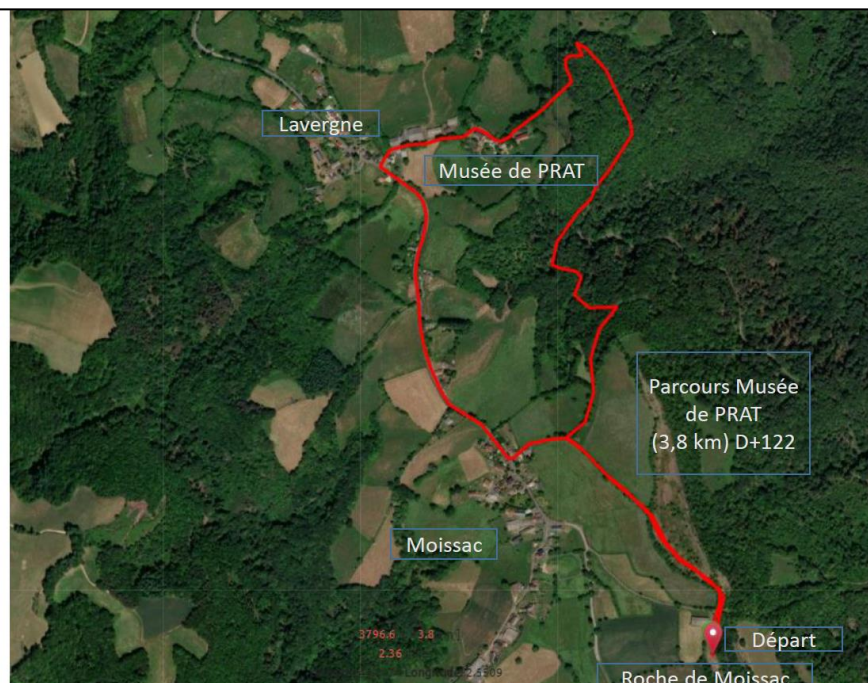
- sur le Mémo tri distribué dans toutes les boîtes à lettre de la CABA et disponible en Mairie
- par mail : contact@caba.fr
- par téléphone (Centre technique communautaire) : 04 71 46 48 50
- sur le site Internet : www.caba.fr

Idées randos sur la commune

Circuit de randonnée
Roche de Moissac
1,45 Km



Circuit de randonnée
Musée de Prat
3,8 Km

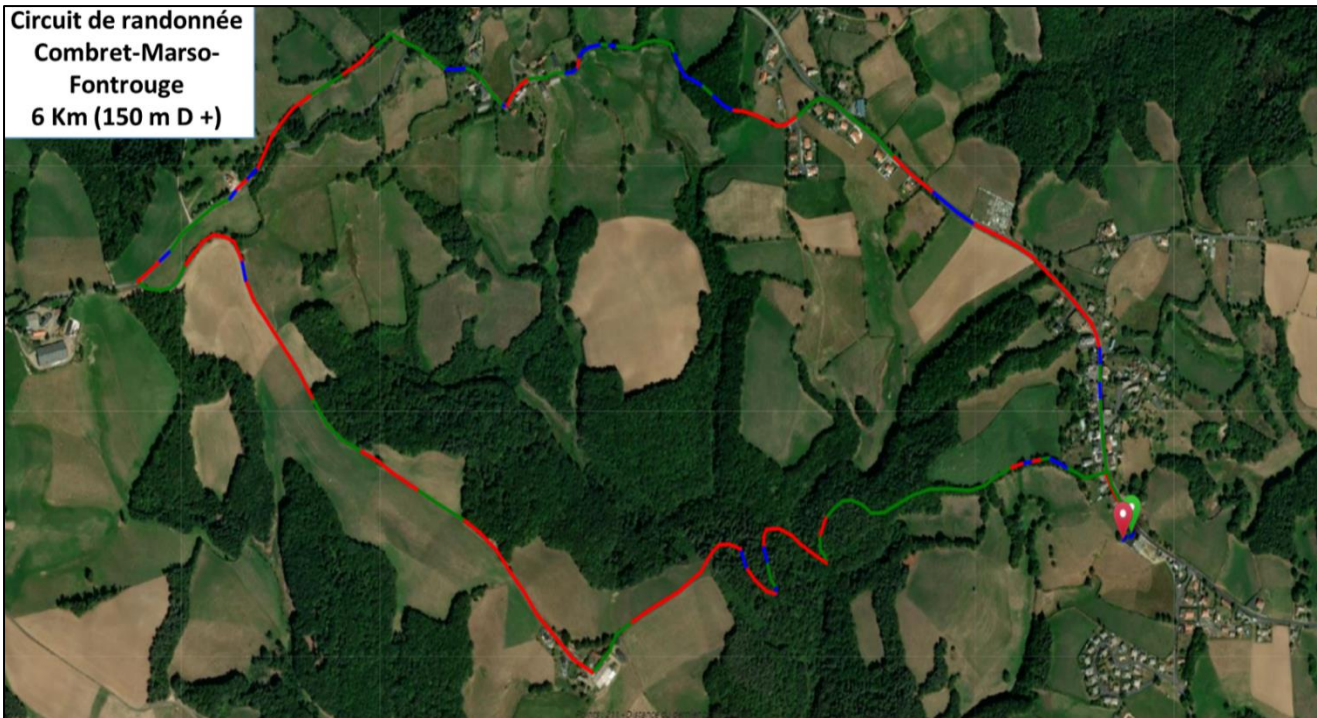


Circuit de randonnée
Labrousse-Prat-
Roche de Moissac
(allée/retour)
10,5 Km

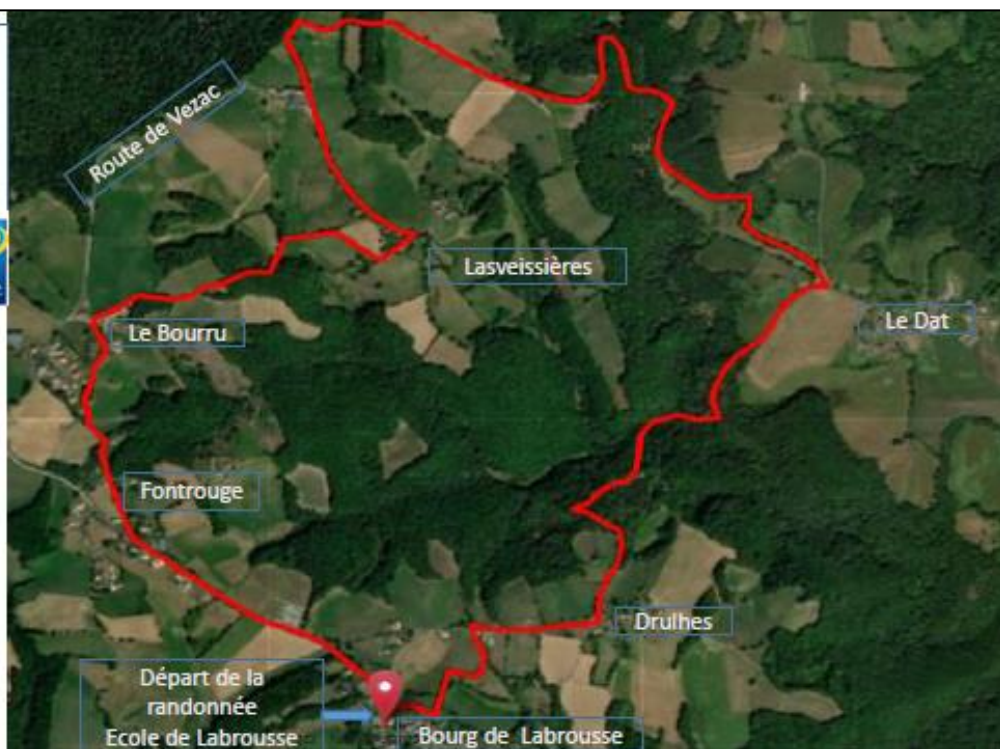


Idées randos sur la commune

Circuit de randonnée
Combret-Marso-
Fontrouge
6 Km (150 m D +)



Randonnée Les Travers
(Balisage bleu CABA)
7 Km et 220 m D +

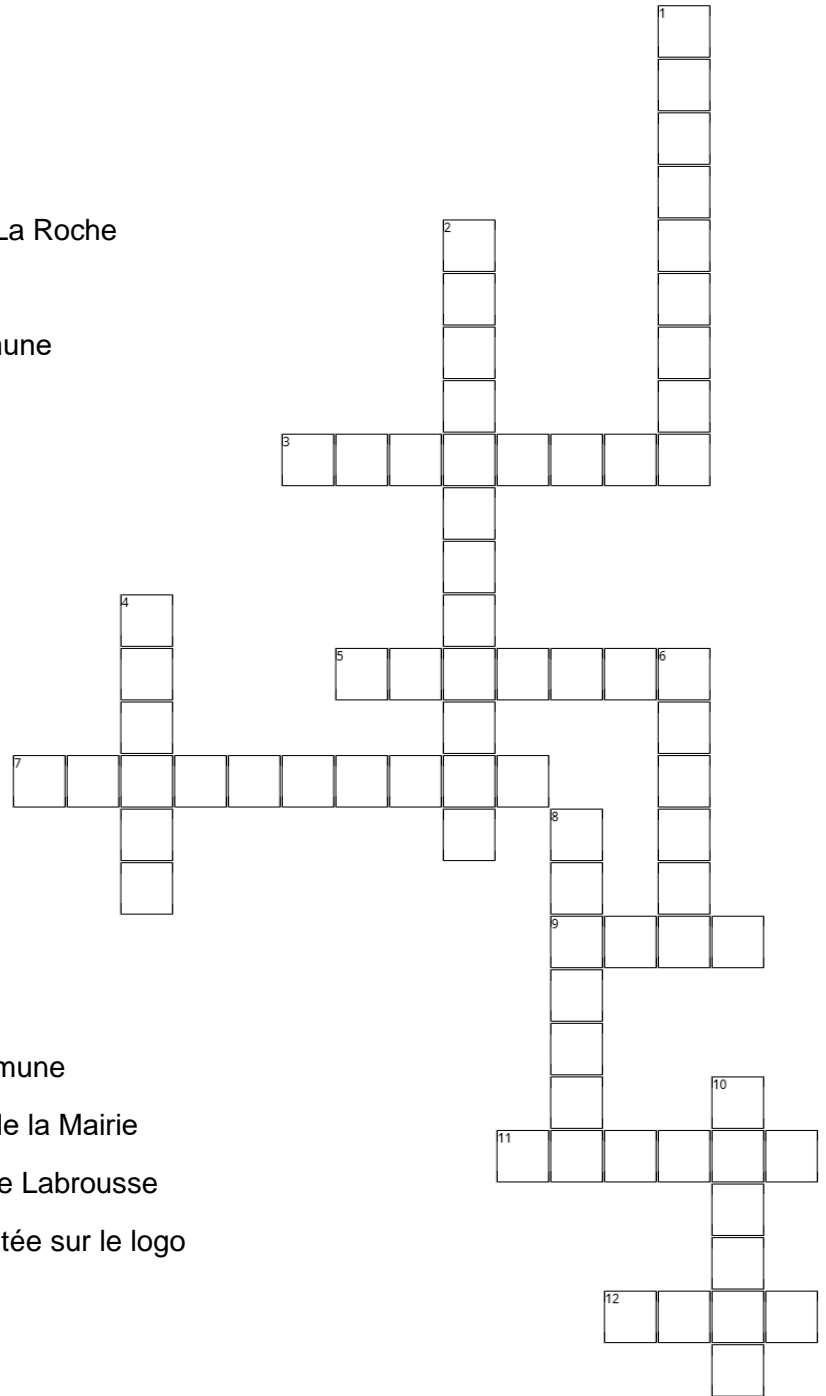


Le coin des enfants

MOTS CROISES

Horizontal

3. Elle fait de la Poterie
5. Lieu-dit de la commune où on y trouve La Roche
7. Prénom de la directrice de l'école
9. Sigle de l'équipe de football de la commune
11. Prénom du Maire
12. Nom du musée de la commune



Vertical

1. Nom de la commune
2. Gentilité : nom des habitants de la commune
4. J'ai des cloches et je me situe en face de la Mairie
6. Département où se situe la commune de Labrousse
8. Fleur symbole de la commune représentée sur le logo
10. Nom du Maire

COLORIE LE LOGO DE LA COMMUNE

